



DIPLOME D'ETAT D'AMBULANCIER

SANTEST CFA



santest

APPRENTISSAGE

FORMATION D'AMBULANCIER

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES	MODULES DE FORMATION	MODALITES D'EVALUATION
Bloc 1. - Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage	Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical Evaluation des compétences en stage
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	
Bloc 2. - Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient	Attestation de formation GSU niveau 2 Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2) Evaluation des compétences en stage
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	
Bloc 3. - Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	
Bloc 4. - Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité		
Bloc 5. - Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	Module 9. Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	

ORGANISATION DE LA FORMATION

Suivi pédagogique individualisé des apprenants	3h
Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage	70 h
Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70 h
Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35 h
Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient	105 h
Module 5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	105 h
Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre	7 h
Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21 h
Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés	35 h
Module 9. - Traitement des informations	35 h
Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h

LES PERIODES DE STAGE

CONTEXTE DU STAGE	DUREE DU STAGE
<ul style="list-style-type: none"> - Structure de soins de courte durée adulte ou enfant - Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD - Psychiatrie / Santé mentale adulte ou enfant 	105 h
Parcours médecine d'urgence adulte / enfant (Service des urgences / SAMU – SMUR)	70 h
Entreprise transport sanitaire	70 h

OBJECTIFS DE LA FORMATION

MODULE 1

- Adapter sa communication à des publics diversifiés dans le respect des règles et des valeurs professionnelles
- Ecouter le patient et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement ;
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation (explications concernant le transport réalisé, les raisons d'un geste professionnel, l'accueil dans un service)
- Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport au patient et à sa situation.

Eléments de contenu :

- Information et droits des patients :
- Notions législatives et réglementaires
- Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients
- Le secret médical, le secret professionnel, discrétion professionnelle
- Le consentement des patients
- Le rôle de l'ambulancier dans l'information du patient
- La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes
- Les techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique) :
- Schéma de la communication
- Observation
- Entretien
- Ecoute active et reformulation
- Communication verbale, non verbale et para verbale
- Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel
- Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique) :
- Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social
- Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;
- Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap dont les troubles du neurodéveloppement, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...
- Relation avec le patient atteint de pathologies psychiatriques
- Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement du patient en fin de vie, démarche éthique

Recommandations pédagogiques :

Les techniques de base de la communication sont développées.

Un travail approfondi et personnalisé est réalisé sur le comportement au travail et spécifiquement en relation avec les patients.

Les situations de maltraitance ou présentant des difficultés dans la communication sont analysées.

Le cadre réglementaire est actualisé.

Les différents lieux d'exercice sont abordés.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 2

- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements
- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et les gestes et postures lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements
- Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical
- Identifier et utiliser les techniques préventives de mobilisation
- Utiliser les dispositifs d'aide à la manutention (matériels)
- Installer le patient en tenant compte de ses besoins, de son autonomie de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- Identifier les situations à risque pour le patient, pour ses coéquipiers et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

Éléments de contenu :

- L'installation et le déplacement des patients
- L'anatomie du système locomoteur et la physiologie du mouvement (déplacements naturels et mouvements spontanés)
- Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts
- L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
- Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités du patient, installation du patient en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux
- La mobilisation, l'aide à la marche, déplacements
- La prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses
- La prévention des chutes
- Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :
- La législation et la déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients.
- L'identification des risques liés aux mobilisations des patients et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel
- Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain
- Les principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des patients
- Les accidents dorso-lombaires
- Les principes et techniques de prévention des accidents et troubles musculo-squelettiques
- Les principes et règles de sécurité concernant les patients : repérage des positions algiques et antalgiques
- Les différentes techniques de mobilisation, les aides à la manutention :
 - Rehaussements : assis et couché
 - Redressements : assis/debout et couché /assis
 - Abaissements : debout/assis et assis/couché
 - Translations couchées
 - Roulements latéraux
 - Transferts horizontaux assis et couchés
 - Transferts dénivelés (brancard/chaise portoir, fauteuil ...)

- Transfert semi-verticalisé (chaise/chaise portoir...)
- Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir souple, plan dur ...)
- Brancardage (brancard, chaise portoir...)
- Utilisation des aides technique à la mobilisation des patients :
- Roller, drap de glisse...
- Alèse portoir souple, drap...
- Béquilles, déambulateur...
- Sensibilisation à l'utilisation des matériels complémentaires (unité de transport, couveuse, matériel bariatrique, lève-malade...)

Recommandations pédagogiques :

Les conséquences du port des charges lourdes sont traitées, lors d'exercices pratiques, les positions et attitudes professionnelles correctes sont identifiées.

Le rôle de l'ambulancier dans l'aide au déplacement et à la mobilisation est précisé en liaison avec les autres professionnels.

Les règles de sécurité et les règles professionnelles sont analysées au regard des situations spécifiques.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 3

- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation dans le respect des bonnes pratiques
- Evaluer la qualité d'un soin d'hygiène et de confort et identifier les éléments à réajuster

Éléments de contenu :

- Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :
- Le rôle de l'ambulancier dans les situations de soins d'hygiène et de confort
- La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur
- La réalisation des soins d'hygiène et de confort en ambulance dans le respect de la pudeur et de l'intimité (toilette, change sur brancard, car-bag...)
- Les spécificités liées aux dispositifs médicaux ou d'appareillage (par exemple : vidange d'une poche de colostomie ancienne et cicatrisée)
- La surveillance des appareillages et dispositifs médicaux (sondes, abords veineux...)
- Les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- L'évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins

Recommandations pédagogiques :

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux soins d'hygiène et de confort de la vie quotidienne d'un patient.

Le rôle et la place de l'ambulancier dans le repérage et la prévention des risques sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

L'enseignement concernant les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire est réalisé en utilisant la simulation en santé.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 4

- Identifier et rechercher l'ensemble des éléments permettant d'apprécier l'état clinique du patient (entretien, observation, échanges avec l'entourage, mesure de paramètres et autres données de surveillance)
- Identifier les signes permettant d'apprécier l'état général, les changements de l'état clinique du patient et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude

Éléments de contenu :

- Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques ;
- Concept de soin
- Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie
- Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes
- Notions sur les pathologies prévalentes :
- Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes
- Douleur physique et psychique
- Pathologies du vieillissement
- Pathologies liées à l'obésité
- Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie, addictions, notions sur les différents états d'agitation, connaissance des procédures médicales légales
- L'accouchement inopiné : notions sur la physiologie de la grossesse, de l'accouchement et sur les caractéristiques et les besoins du nouveau-né
- Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique
- Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liés aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, notions d'éthique
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte, de l'enfant, du nourrisson et du nouveau-né (mesure de la température, des pulsations cardiaques, mesure de pression artérielle non invasive, de la fréquence respiratoire, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la conscience ; recueil du taux de saturation en oxygène et monoxyde de carbone par voie non invasive ; recueil de l'hémoglobininémie)
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations, vomissements)
- Evaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres
- Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réalisation de courbes de surveillance

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain et permettre une compréhension globale (description du fonctionnement des grands systèmes, anatomie de chaque organe).

Les connaissances relatives aux paramètres vitaux doivent viser l'exactitude de leur mesure.

L'identification des signes et des seuils d'alerte est approfondie et comprise en liaison avec les situations à risque.

Les modalités de signalement de l'alerte en cas de risques sont développées.

L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 5

- Installer le patient en position adaptée à son état et à la situation
- Identifier et mettre en œuvre les soins notamment ceux relevant de l'urgence, adaptés à la situation du patient à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité d'un soin relevant de l'urgence et identifier les éléments à réajuster

Eléments de contenu :

- FGSU niveau 2
- Les soins relevant de l'urgence (approche théorique et pratique) :
 - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins relevant de l'urgence
 - Situation sanitaire exceptionnelle (SSE), risques NRBC-E, plans de secours, damage control
 - Rôle de l'ambulancier dans les situations de soins relevant de l'urgence y compris dans la prise en charge des personnes impliquées dans la situation concernée
 - Définition, identification de modification de l'état de santé, appréciation de la situation clinique durant le soin.
 - Qualité et sécurité de soins relevant de l'urgence : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur
 - Prise en compte des interactions avec les différents acteurs
 - Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :
 - Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
 - Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
 - Conduite à tenir face à une obstruction partielle
 - Désobstruction des voies aériennes supérieures et mise en œuvre d'une ventilation assistée avec oxygénothérapie et canule oro-pharyngée si besoin, sans intubation et sans mise en place d'un dispositif supra glottique
 - Conduite à tenir face à une personne inconsciente qui respire
 - Réalisation d'une défibrillation externe à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe à guidage vocal
 - Arrêt d'une hémorragie : compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation
 - Mise à disposition du matériel (par exemple : matériel d'intubation, perfusion)
 - Conduite à tenir face à une personne présentant une détresse (circulatoire, respiratoire, neurologique)
 - Application d'un matériel d'immobilisation
 - Conduite à tenir devant une plaie cutanée, une brûlure, un traumatisme, une intoxication, une allergie, une hypothermie ou hyperthermie, un malaise
 - Préparation du matériel dans le cadre d'un accouchement imminent dans l'attente de renforts médicaux ou maïeutiques et réalisation de soins relevant de l'urgence d'un accouchement
 - Prise en charge d'un patient agité en respectant les droits fondamentaux des personnes
 - Administration en aérosols de produits non médicamenteux et contribution à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, stylo auto-injecteur, voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent)
- Evaluation de la qualité des soins relevant de l'urgence et réajustement

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement en physiopathologie doit être suffisant pour permettre d'identifier les signes d'alerte afin de mettre en œuvre les conduites d'urgence et les procédures d'urgence adaptées, sans entrer cependant dans un niveau de détail trop important afin de rester dans le cadre des missions de l'ambulancier.

L'enseignement des conduites et des procédures d'urgence privilégie des mises en situation variées et l'utilisation de la simulation en santé.

Les recommandations enseignées en matière de réalisation des gestes techniques, des règles d'hygiène, de sécurité et de confort font l'objet d'une actualisation régulière

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 6

- Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
- Identifier les dysfonctionnements et les anomalies du véhicule
- Identifier et réaliser les opérations d'entretien courant

Éléments de contenu :

- Les différentes catégories de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
- Préparation et contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :
- Contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (conformité et fonctionnement du véhicule, adéquation des équipements du véhicule à l'état de santé du patient) et périodicité
- Dysfonctionnements et anomalies courantes
- Traçabilité des vérifications
- Opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :
- Opérations d'entretien courant du véhicule (vérification des niveaux et appoints, contrôle de la pression des pneumatiques et correction, contrôle des éclairages, contrôle des systèmes de freinage ...) dans le respect des préconisations du constructeur

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement doit être suffisant pour permettre d'identifier les dysfonctionnements et anomalies et d'assurer un entretien courant du véhicule.
Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 7

- Choisir l'itinéraire le plus adapté à la situation du patient à l'aide de cartes, plans et outils informatiques concordants
- Adapter la conduite du véhicule à la situation du patient en respectant les règles de circulation et sécurité routière spécifiques à l'ambulance, en urgence ou non
- Etablir un constat d'accident

Eléments de contenu :

- Réglementation et code de la route
- Choix de l'itinéraire et lecture de cartes, plans et outils informatiques
- Règles de conduite d'un véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
- Les effets du transport sur l'organisme
- Les règles de sécurité de la conduite d'urgence
- Les règles d'élaboration d'un constat d'accident

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement doit être suffisant pour permettre de connaître les règles de sécurité et de confort habituelles de conduite d'une ambulance. Une expérience de conduite sur circuit ou simulateur de conduite peut être proposée.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 8

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées à la prise en soin du patient
- Identifier les circuits de décontamination et de désinfection en fonction de la criticité des dispositifs médicaux et appliquer les procédures
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène en lien avec l'activité de l'ambulancier
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées

Eléments de contenu :

- Infection, désinfection et prévention des risques :
- Mécanismes de l'infection ;
- Techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation.
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier :
- Risques d'accident d'exposition au sang
- Infections associées aux soins (infections et maladies nosocomiales)
- Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
- Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement
- Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection
- Commissions de vigilance et vigilances associées (identitovigilance, matériovigilance)
- Formalités de déclaration d'accident
- Rôle du comité social et économique (CSE)
- Règles, bonnes pratiques et recommandations :
- Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) concernant l'hygiène et la santé environnementale en lien avec l'activité d'ambulancier
- Circuits des déchets en préhospitalier et à l'hôpital :
- Les différents types de déchets et de contenants et leur élimination
- Les obligations légales et réglementaires des entreprises
- Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits
- Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits
- Règles concernant l'isolement des patients
- Règles concernant le stockage des produits
- Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels
- Règles de traçabilité
- Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations :

- Nettoyage et désinfection des matériels et du véhicule
- Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des matériels et installations
- Isolement des patients : règles, précautions et procédures à respecter
- Elimination des déchets conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais.
- Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection du matériel destiné à effectuer des actes aseptiques.
- Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels
- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des matériels et installations

Recommandations pédagogiques :

Le rôle de l'ambulancier dans la prévention des risques et des maladies nosocomiales est approfondi.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 9

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées à la prise en charge du patient, transcrire et transmettre les données recueillies,
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...)
- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels sur la pratique professionnelle d'ambulancier
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie

Éléments de contenu :

- Techniques de communication écrite et orale
- Traitement des informations
- Information et continuité des soins
- Dossier de transport et pièces obligatoires pour la facturation et la prise en charge du transport du patient
- Dossier patient : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés
- Saisie des informations à l'aide d'outils numériques
- Transmission d'informations et de données :
- Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale
- Transmission de bilan de surveillance lors de transports sanitaires
- Rédaction de rapport d'intervention, feuille de surveillance, fiche décharge
- Recueil des éléments nécessaires pour élaborer le dossier de transport sanitaire
- Transmission de données à l'aide d'outils numériques (outils de télétransmission)
- Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données
- Saisie numérique de bilan et/ou de surveillance
- Transmission de savoir-faire
- Transmission d'informations
- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
- Evaluation des acquis

Recommandations pédagogiques :

Le rôle de l'ambulancier dans la transmission des informations est approfondi.

Les modalités de transmissions sont étudiées en rapport aux différentes situations professionnelles.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

MODULE 10

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel de son équipe et du lieu d'exercice
- Organiser et prioriser son activité et l'activité de son équipe dont l'auxiliaire ambulancier
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Identifier les événements indésirables et les non-conformités
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Éléments de contenu :

- Organisation du système de santé
- L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation
- La chaîne des secours au quotidien et en cas d'urgence. Les plans de secours
- L'organisation du transport sanitaire et la place de l'ambulancier
- L'organisation des entreprises de transport sanitaire et des services hospitaliers en charge des transports sanitaires
- L'organisation de l'aide médicale d'urgence/Rôle et missions des SAMU et SMUR
- Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences
- Travail en équipe pluri professionnelle
- Définition de l'équipe de soins et des différentes responsabilités de chaque acteur
- Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté
- Outils de planification des transports
- Organisation de l'activité au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
- Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets
- Démarche qualité et gestion des risques :
- Démarche de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle
- Notions de certification et accréditation
- Les indicateurs qualité : signification, utilisation
- Méthodes et outils d'analyses critiques sur les pratiques
- Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité
- Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation
- Les risques sanitaires
- Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, .../ Actualisation de ses connaissances

Recommandations pédagogiques :

Le rôle et la participation de chaque membre de l'équipe de travail sont abordés.

Le résultat en termes de production d'un travail d'équipe est analysé et valorisé, les moyens pour y parvenir sont traités.

Des travaux de groupe avec des étudiants d'autres filières (par exemple, étude de cas en groupe) et la mutualisation des enseignements sont recherchés.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

CRITERES D'ÉVALUATION

BLOC 1

1. - Pertinence de l'identification de la situation relationnelle
2. - Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage
3. - Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage
4. - Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
5. - Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients
6. - Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
7. - Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises
8. - Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser
9. - Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
10. - Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation
11. - Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé

BLOC 2

1. - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
2. - Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres
3. - Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés
4. - Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre
5. - Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence
6. - Pertinence des actions mises en œuvre

BLOC 3

1. - Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
2. - Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre
3. - Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
4. - Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière
5. - Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient

BLOC 4

1. - Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation
2. - Pertinence de l'analyse de l'application des règles (de qualité, d'hygiène/ de sécurité / d'ergonomie / de traçabilité / liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
3. - Conformité du nettoyage, de la désinfection, et de la décontamination du matériel et des installations
4. - Pertinence du repérage et du traitement des anomalies
5. - Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, équipements et installations utilisés
6. - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement

BLOC 5

1. - Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations
2. - Fiabilité et pertinence des informations transmises
3. - Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis
4. - Pertinence des actions correctives mises en œuvre
5. - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
6. - Pertinence de l'organisation de sa propre activité
7. - Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective
8. - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure
9. - Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle
10. - Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation